

# LA FRANCE EN AFRIQUE : ENTRE CHARYBDE ET SCYLLA

PAR

Yves GOUNIN

On parle depuis longtemps de la nouvelle politique africaine de la France. On en a parlé à l'arrivée au pouvoir de François Mitterrand en 1981, lorsque le ministre de la coopération Jean-Pierre Cot a proposé, sans succès, une redéfinition radicalement nouvelle de cette relation. On en a parlé à nouveau lorsque Lionel Jospin a intégré en 1997 le dispositif de coopération, jusqu'alors autonome, au réseau diplomatique. On en reparle à nouveau depuis l'arrivée au pouvoir de Nicolas Sarkozy, qui avait annoncé, dans un important discours à Cotonou, le 19 mai 1996, la nécessité d'une refondation.

Pourtant, cette nouvelle politique ne se concrétise jamais. Dès décembre 1982, Jean-Pierre Cot est acculé à la démission, tandis que le président F. Mitterrand renoue avec les pratiques pourtant honnies du foccartisme. En 1997, L. Jospin réussit, non sans mal, à rattacher la rue Monsieur au Quai d'Orsay ; mais la réforme de la coopération s'arrête au seul dispositif institutionnel, sans définition claire d'une politique française d'aide au développement. En 2007 enfin, les espoirs suscités par les élans rénovateurs du discours de Cotonou sont vite étouffés par les critiquables simplifications contenues dans le discours de Dakar du 26 juillet 2007 et l'éviction, en mars 2008, de Jean-Marie Bockel, lequel avait, bien imprudemment, affirmé vouloir « *signer l'acte de décès de la Françafrique* »<sup>1</sup>

Alors que tous semblent l'appeler de leurs vœux, la normalisation de la politique africaine se fait encore attendre en 2010. Plus d'une décennie après la disparition de Jacques Foccart, son ombre plane encore autour des lieux où cette politique se dessine : l'Elysée, où Claude Guéant, le tout-puissant Secrétaire général de la Présidence de la République, s'est emparé du dossier africain ; la « rue Monsieur », qui fut dirigée pendant plus de deux ans par un secrétaire d'Etat à la coopération, Alain Joyandet, dont la principale qualité revendiquée était sa proximité revendiquée avec le Secrétaire général de l'Elysée<sup>2</sup> ; jusqu'à l'Agence française de développement (AFD), où le remplacement, au printemps 2010, de Jean-Michel Sévérino par le très conservateur Dov Zerah n'a pas fini de faire grincer bien des dents.

Un homme résume à lui seul ce « *retour à la case Foccart* »<sup>3</sup>. Il s'agit de Robert Bourgi<sup>4</sup>. Sans occuper de fonctions officielles dans la République, « Bob » joue le rôle d'homme de confiance, d'avocat, d'entremetteur avec les chefs d'Etat sénégalais, gabonais, congolais et équato-guinéen, A. Wade, O. Bongo – qu'il appelait « Papa » –, D. Sassou Nguesso, T. Obiang... Il a l'oreille de Claude Guéant et, à travers lui, du chef de l'Etat. Parmi ses hauts faits d'arme, on lui prête une influence décisive dans le remplacement, à l'été 2010, de l'ambassadeur de France à Dakar, l'académicien Jean-Christophe Rufin, qui n'avait pas hésité à exprimer l'inquiétude provoquée par les risques d'une dévolution monarchique du pouvoir

---

· Maître des requêtes au Conseil d'Etat (France).

<sup>1</sup> Dans un entretien accordé au journal *Le Monde*, 16 janv. 2008.

<sup>2</sup> Il est significatif que son successeur, Henri de Raincourt, présente un profil similaire.

<sup>3</sup> C'est le titre de l'article par lequel *Jeune Afrique* a rendu compte du voyage d'Alain Joyandet au Gabon : *Jeune Afrique*, n° 2 467, 20-26 avr. 2008.

<sup>4</sup> Philippe BERNARD, « Robert Bourgi, l'héritier des secrets de la Françafrique », *Le Monde*, 26 mars 2009.

au Sénégal et les dérives autocratiques du régime, par un successeur plus accommodant à l'égard du président Wade et de son fils.

Il faudrait beaucoup d'adresse voire de malhonnêteté pour affirmer que les promesses du discours de Cotonou<sup>5</sup> ont été tenues. La question qui se pose et à laquelle cet article se propose d'ébaucher quelques pistes de réponse est moins d'apprécier la situation actuelle<sup>6</sup> que d'en comprendre la généalogie et d'en interroger la pérennité. Pourquoi la normalisation de la politique africaine est-elle l'Arlésienne de la relation franco-africaine ? La résistance des Anciens à toute modernisation durera-t-elle encore longtemps ? Les Modernes finiront-ils par l'emporter ?

Pour tenter de répondre à ces questions, on avancera dans la présente contribution l'hypothèse que le débat autour de la politique africaine de la France relève d'un conflit de générations. Entre ceux, Français comme Africains, qui veulent maintenir des liens privilégiés entre la France et l'Afrique et ceux qui, au contraire, entendent banaliser cette relation ou, à tout le moins, la débarrasser de ses « mauvaises habitudes », c'est un peu le combat des Anciens et des Modernes qui se rejoue. L'expression n'est pas inédite : sans remonter à Boileau ou à Racine, on la trouve déjà en 1996, sous la plume du grand africaniste Daniel Bourmaud, qui l'utilise fort intelligemment pour décrire la politique africaine de Jacques Chirac<sup>7</sup>.

Avant de caractériser ces catégories, deux avertissements s'imposent. D'une part, il ne s'agira pas ici d'opposer les méchants Anciens aux gentils Modernes dans un combat manichéen. Vouloir conserver un lien spécifique entre la France et l'Afrique n'est pas en soi blâmable. On peut soutenir que l'histoire de la France en Afrique lui confère des responsabilités qu'elle se doit d'exercer selon des modalités qui sont différentes de celles qu'elle met en œuvre dans ses relations avec l'Asie ou l'Amérique par exemple. Inversement, la normalisation de la relation franco-africaine n'est pas souhaitée par les Africains eux-mêmes, qui aspirent à recevoir de l'Europe en général et de la France en particulier un traitement préférentiel.

D'autre part, cette catégorisation doit être accueillie pour ce qu'elle est : une tentative de caractériser des politiques, des comportements, des individualités, au risque d'en essentialiser les traits. Dit autrement, ces catégories sont caricaturales et personne n'acceptera de s'y retrouver totalement : on n'est jamais tout à fait Ancien ni tout à fait Moderne. Pour autant, tout en étant conscient des limites de l'exercice et du risque de ne pas « coller » suffisamment aux réalités, nous persistons à penser que ces *Idealtypen* peuvent être utiles à la réflexion.

## LE COMBAT DES ANCIENS ET DES MODERNES

Qu'est ce qu'un Ancien ? Qu'est ce qu'un Moderne ? Notre définition est simple : les Anciens entendent conserver à la relation de la France avec ses anciennes colonies en

---

<sup>5</sup> « Il nous faut débarrasser [la relation franco-africaine] des réseaux d'un autre temps, des émissaires officieux qui n'ont d'autre mandat que celui qu'ils s'inventent. Le fonctionnement normal des institutions politiques et diplomatiques doit prévaloir sur les circuits officieux qui ont fait tant de mal par le passé. Il faut définitivement tourner la page des complaisances, des secrets et des ambiguïtés ». Le texte intégral de ce discours peut être lu sur le site Internet [www.lesdiscours.vie-publique.fr/pdf/063001811.pdf](http://www.lesdiscours.vie-publique.fr/pdf/063001811.pdf).

<sup>6</sup> On renverra par exemple à Antoine GLASER / Stephen SMITH, *Sarko en Afrique*, Plon, 2008.

<sup>7</sup> Daniel BOURMAUD, « La politique africaine de Jacques Chirac : les anciens contre les modernes », *Modern and Contemporary France*, n° 4 (n° spécial « France and Black Africa »), 1996, pp. 431-442.

Afrique sa spécificité, là où les Modernes souhaitent la banaliser. Le Sénégal n'est pas le Népal affirment les premiers : il s'agit, disent-ils, d'une ancienne colonie française où on parle le français, avec laquelle la France entretient des relations économiques étroites, où réside une importante communauté française et où stationnent – encore pour quelques mois – des militaires français. Il n'y a pas de raison de traiter le Mali autrement que la Zambie répondent les seconds : plus les années passeront, plus le souvenir de la colonisation se dissipera ; l'usage du français n'est pas une spécificité des ex-colonies françaises d'Afrique ; les relations économiques sont moins importantes qu'on le croit ; quant aux échanges humains, ils sont de plus en plus déséquilibrés. En bref, les Modernes affirment contre les Anciens que les intérêts de la France en Afrique s'étiolent au point de faire perdre à la politique africaine de la France sa raison d'être.

Une fois cette définition sommaire posée, il faut pousser plus loin l'analyse et chercher d'autres caractéristiques pour définir ce que sont ces deux catégories et ce qu'elles ne sont pas.

Même si la querelle des Anciens et des Modernes recouvre un conflit de générations, elle ne s'y résume pas. La distinction n'est pas – en tout cas pas seulement – une question d'âge : même si les Anciens sont plus nombreux dans les classes âgées, il est des Anciens jeunes et des Modernes vieux.

Le combat des Anciens et des Modernes ne recouvre pas non plus le clivage Droite/Gauche. On trouve des tenants du conservatisme à droite (J. Chirac, J. Toubon) comme à gauche (F. Mitterrand, G. Penne), des partisans de la réforme à gauche (L. Jospin, M. Rocard), comme à droite (E. Balladur, A. Juppé).

Il n'en demeure pas moins que les Anciens comme les Modernes ont des traits caractéristiques, qui permettent de les reconnaître aisément, notamment au sein de la communauté française expatriée. Les Anciens, en général plus âgés, s'enorgueillissent d'une longue expérience africaine, là où les Modernes, plus jeunes, font figure de néophytes voire de bizuth.

Cette longue expérience africaine, les Anciens l'ont acquise quasi exclusivement en Afrique francophone. Quiconque a vécu en Afrique a probablement expérimenté ces longues après-midi dominicales autour d'un barbecue ou ces dîners bien arrosés, où les convives évoquent avec nostalgie qui leur séjour enchanteur dans la Côte d'Ivoire d'avant – avant les événements de 1999, avant la mort d'Houphouët –, qui leur évacuation de Brazzaville, qui l'intégrité des Burkinabés opposée à la corruption des Congolais, qui la douceur du climat de Dakar rapportée aux chaleurs étouffantes du Niger, etc.

Alors que les Anciens ont fait toute leur carrière en Afrique francophone – avec aussi peu de retour possible dans une métropole à l'égard de laquelle ils entretiennent une relation ambiguë –, les Modernes, eux, qui maîtrisent mieux l'anglais que leurs aînés, sortent avec moins de difficultés du « pré carré » francophone, s'aventurent en Afrique anglophone, acceptent des retours en métropole au nom de l'avancement de leur carrière.

Il est une qualité dont les Anciens, à tort ou à raison, s'enorgueillissent : ils disent « aimer l'Afrique ». Tout Français qui a travaillé en Afrique a certainement un jour ou l'autre entendu un de ses compatriotes clamer, la main sur le cœur : « moi, Monsieur, j'aime l'Afrique ». Cette affirmation est surprenante : nos compatriotes qui travaillent au Japon ou au Brésil tirent-ils argument de l'amour qu'ils portent à ces pays pour justifier leurs actions ? Cet amour revendiqué pour le continent africain, incarné jusqu'à la caricature par le président

Chirac – qui fut probablement de tous les présidents de la V<sup>e</sup> République celui qui entretint la relation la plus charnelle, mais aussi la plus sincère, avec l’Afrique –, est-il une condition nécessaire pour y exercer, l’absence de ce sentiment discréditant celui qui ne le posséderait pas ? Est-il une condition suffisante, l’amour de l’Afrique exonérant celui qui s’en revendique de toute responsabilité dans l’exercice de sa profession ?

Il est une dernière caractéristique qui différencie les Anciens des Modernes : c’est l’usage du tutoiement et du vouvoiement. Les Anciens tutoient les Africains ; les Modernes les vouvoient. Faut-il en blâmer les uns ? en complimenter les autres ?

L’usage du tutoiement est en première analyse sympathique. On tutoie ses amis, ses proches. Il laisse supposer, sinon un « amour », au moins une sympathie, une empathie entre les Français qui l’emploient et les Africains, qui en usent aussi bien entre eux qu’avec les Blancs. Il est, au demeurant, bien accepté, sinon attendu par les Africains, dont les langues, souvent, ne connaissent pas le vouvoiement. Pour autant, derrière ce tutoiement, pointe l’attitude paternaliste, sinon raciste, de certains à l’égard des Africains. Ce tutoiement infantilisant renvoie à l’image du Nègre « Y’a bon Banania »<sup>8</sup>, dont le futur président Senghor voulait, non sans raison, déchirer en 1948 les rires sur tous les murs de France.

Par réaction à l’usage par trop paternaliste du tutoiement des Anciens, les Modernes recourent au vouvoiement. Doit-on pour autant les en féliciter ? Certes, en première analyse, le vouvoiement est plus respectueux que le tutoiement. Vouvoyer son interlocuteur, c’est reconnaître son altérité, sa dignité. Cela étant, c’est aussi instaurer avec lui une distance que le tutoiement, avec ses excès paternalistes, entendait abroger. Vouvoyer, c’est reconnaître l’Autre dans sa différence – et éviter ainsi de verser dans le racisme « *bétérophobe* » « *pseudo-universaliste* »<sup>9</sup>, qui rejette la différence et prétend assimiler à une identité unique les groupes voulant conserver leurs différences –, mais c’est aussi le tenir à distance, l’enfermer dans sa différence – au risque de verser dans une forme de « *néo-racisme différentialiste* »<sup>10</sup>. Jacques Chirac tutoyait les Africains, Edouard Balladur, lui, les vouvoyait. Laquelle de ces deux attitudes est-elle la plus recommandable ?

Une fois encore, on se permettra de tendre au lecteur un miroir : dans vos relations avec les Africains, utilisez-vous le tutoiement ou le vouvoiement ? vos pratiques ont-elles changé avec les années, passant du vouvoiement au tutoiement au fur et à mesure que votre connaissance et votre intimité avec l’Afrique a grandi ou, inversement, du tutoiement au vouvoiement, sous la pression du « politiquement correct » ? l’usage du tutoiement fait-il de vous un Ancien ? vous sentez-vous plus moderne de vouvoyer vos interlocuteurs africains ?

## UN CONCEPT UTILE A LA SOCIOLOGIE ET A L’HISTOIRE

Aussi caricaturales soient-elles, ces catégories nous semblent utiles à deux titres, selon qu’on les utilise synchroniquement ou diachroniquement. Elles permettent de faire de la sociologie. Elles permettent de faire de l’histoire. On peut en effet, tout en ayant conscience des limites et de l’artifice de l’exercice, utiliser ces catégories pour faire la description

---

<sup>8</sup> En 2005, le collectif des Antillais, Réunionnais et Guyanais (collectif Dom) assigne en justice la société Nutrimaine, propriétaire de la marque. Ils lui reprochent de continuer à utiliser « des clichés insultants pour les personnes de couleur noire, [qu’elle] présente comme peu éduquées, s’exprimant de manière primaire et à peine capables d’aligner trois mots en français ». En 2006, Nutrimaine accepte de retirer le tirailleur de ses produits.

<sup>9</sup> Pour reprendre la terminologie de Pierre-André TAGUIEFF, *La Force du préjugé*, 1987.

<sup>10</sup> *Id.*

sociologique des communautés françaises en Afrique. Nous soutenons que, quel que soit le corps de métier envisagé, on y trouve en proportion variable des Anciens et des Modernes.

Dans le monde de l'entreprise, on peut opposer les « vieux briscards » de Bolloré, de la CFAO, de l'ex-UTA qui, malgré une formation initiale souvent très sommaire, et grâce à une force de caractère peu commune, ont fait toute leur carrière en Afrique francophone, aux jeunes diplômés travaillant pour France Télécom, pour Total ou pour Areva, pour lesquels l'Afrique n'est souvent qu'une affectation comme une autre. Dans l'aide au développement, les anciens de la rue Monsieur revendiquent un savoir-faire – étranger aux diplomates –, qui aurait été perdu avec la disparition du ministère de la Coopération. Les agents de l'Agence française de développement prônent au contraire une approche résolument « moderne » de l'Afrique, qui entend rompre avec les pratiques paternalistes et clientélistes qu'ils reprochent à la coopération française du passé. Parmi les diplomates, un clivage existe entre les « Africains » qui « tournent » sur le continent et les autres, qui n'y font souvent qu'un passage rapide. Ainsi, s'agissant des premiers, de Jean-Didier Roisin, actuel ambassadeur de France à Libreville, qui occupa des fonctions similaires à Bamako, à Antananarivo, à Dakar, ou de Jean-Marc Simon, ambassadeur à Abidjan après l'avoir été à Bangui, à Abuja et à Libreville. Dans les armées, les troupes de marine ne renient pas l'héritage des troupes coloniales<sup>11</sup>, là où les gendarmes, à cheval entre le ministère de la Défense et celui de l'Intérieur, ont une approche moins paternaliste.

On peut également relire l'histoire de la relation franco-africaine comme celle du combat, sans celle renouvelé, entre les Anciens et les Modernes. L'histoire de cette relation, c'est encore et toujours l'annonce de sa réforme, encore et toujours le retour aux « vieilles pratiques ». Comme nous le disions en introduction, cette valse-hésitation est ancienne et caractérise aussi bien les gouvernements de droite que de gauche : en 1981, en 1997, en 2007, on a annoncé une rupture qui n'est pas venue. A chaque fois, les Anciens et les Modernes se sont combattus. A chaque fois, les Anciens semblent avoir emporté la partie. Vainqueurs de tant de batailles, finiront-ils par gagner la guerre ? Rien n'est moins sûr ...

Comme au milieu des années 1990, où les Anciens, autour de Jacques Foccart, voulaient que soient préservés les liens spécifiques qui unissaient la France et l'Afrique, alors que les Modernes, proches d'Edouard Balladur et d'Alain Juppé, appelaient de leurs vœux la réforme de la relation franco-africaine et sa banalisation, on voit aujourd'hui encore s'opposer, autour de Nicolas Sarkozy, les tenants d'une politique normalisée à ceux qui refusent que soit signé l'acte de décès de la Françafrique : d'un côté Jean-Marie Bockel et Bruno Joubert, qui connurent l'un et l'autre une disgrâce similaire<sup>12</sup>; de l'autre Alain Joyandet et Robert Bourgi, disciple revendiqué de Jacques Foccart. Faut-il souhaiter la victoire des premiers ou des seconds ?

Ce qui est blâmable, ce sont les pratiques opaques dont les Anciens n'ont nullement le monopole, les émissaires officieux, les réseaux informels et les lobbyistes grassement rémunérés. S'il faut chercher des méchants, c'est sans doute parmi les « sorciers

---

<sup>11</sup> Cf. par exemple le dossier consacré à la « spécificité du service outre-mer » dans la revue de liaison des troupes de marine *L'Ancre d'or*, n° 308, janv.-fév. 1999, p. 38 : « *il nous faut accepter de sucer la graisse de chameau souvent mêlée de sable dans le désert, de mastiquer la tripe crue sous la tente, de partager les beignets de chenille, de manger la boule dans le plat commun, assis par terre [...]. Surtout, il faut aimer cela, le faire avec naturel, sans arrière-pensée. Tout le secret du métier est là.* »

<sup>12</sup> Suite aux élections municipales de mars 2008, Jean-Marie Bockel quitta la rue Monsieur pour le secrétariat d'Etat à la défense et aux anciens combattants. Bruno Joubert, qui suivait les questions africaines à l'Elysée, fut nommé ambassadeur au Maroc en septembre 2009.

blancs » que Vincent Hugeux<sup>13</sup> prend pour cible : gourous de la com', journalistes sans éthique, juristes sans morale... Ces « faux amis de l'Afrique » ne se recrutent pas exclusivement dans les réseaux Foccart, même s'ils y ont souvent fait leurs classes. Ils ont su s'adapter au nouvel environnement et changer de maîtres lorsque les circonstances le leur imposaient.

Sans doute les Anciens finiront-ils par céder la place. Depuis Boileau, depuis Racine, l'Histoire ne leur donne-t-elle pas toujours tort ? Foccart est mort depuis plus de dix ans et ses disciples, de moins en moins nombreux, font l'amer constat de leur lente marginalisation. Même si Robert Bourgi semble jouir, depuis quelques années, d'une influence exceptionnelle dans l'entourage de Nicolas Sarkozy, il ne pourra seul faire longtemps barrage aux diplomates et aux agents de l'AFD, qui défendent une politique plus transparente. De même, les années passant, les anciens de la rue Monsieur sortiront du tableau, les coopérants se raréfieront encore plus, la spécificité de la Coop' se diluera dans les métiers de la diplomatie. Côté militaire, les troupes de marine conserveront peut-être encore leurs chasses gardées, mais à condition de s'europaniser.

Faut-il s'en réjouir ? Sans nul doute la fin des réseaux Foccart ne fera-t-elle pleurer personne. Il n'est pas sain que l'Etat, au plus haut niveau, se compromette dans des pratiques douteuses et laisse des intermédiaires peu scrupuleux se substituer aux représentants légaux de la puissance publique. Pour autant, il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Critiquer le traitement exorbitant du droit commun des affaires africaines ne signifie pas *ipso facto* dénier à l'Afrique la possibilité que sa spécificité soit reconnue. Peut-être les Modernes vont-ils trop loin dans leur volonté de banalisation.

Le risque est grand que la victoire des Modernes ne sonne le glas de la politique africaine de la France. L'expression mérite qu'on s'y arrête : si on parle d'une politique africaine de la France – alors qu'on ne parle jamais de la politique américaine, japonaise ou britannique de la France<sup>14</sup> –, c'est précisément parce que la France a avec l'Afrique – limitée ici à ses anciennes colonies – une relation spécifique. En d'autres termes, parler d'une politique africaine de la France, c'est sous-entendre que cette politique est dictée par les Anciens et non par les Modernes, lesquels militent au contraire pour la normalisation de cette politique.

Est-ce une bonne chose ? Sans doute la défaite des Anciens satisferait les revendications de ceux qui, en France et plus encore en Afrique, dénoncent à tort ou à raison l'intérêt excessif que la France prête à l'Afrique. On lui reproche ses pratiques néo-colonialistes, ses ingérences incessantes.

Arrêtons-nous un instant sur ces reproches : peut-on encore accuser la France de « tirer les ficelles » en Afrique ? Sans doute, le reproche était-il pertinent aux temps où la

---

<sup>13</sup> Dans son enquête sur « les faux amis français de l'Afrique », le journaliste Vincent Hugeux décrit trois catégories de « sorciers blancs » qui braconnent dans les coulisses des palais africains (*Les Sorciers blancs. Enquête sur les faux amis français de l'Afrique*, Fayard, 2007). Les premiers sont des conseillers en communication, virtuoses du marketing politique, de droite (Thierry Saussez, Anne Méaux) comme de gauche (Jacques Séguéla, Stéphane Fouks), qui monnaient au prix fort leurs conseils, pas toujours avisés, à des chefs d'Etat africains en mal de réélection ou à des opposants avides de pouvoir. Les deuxièmes sont des journalistes et des patrons de presse qui, au mépris souvent de leur déontologie, échangent un article complaisant contre le paiement de quelques pages de publicité. Les troisièmes sont les « pèlerins constitutionnels », des juristes parfois dévoyés qui apportent leur expertise à des potentats africains avides de prolonger indéfiniment leur mandat. Aux côtés de Jacques Vergès, de Roland Dumas ou d'Edmond Jouve, la figure emblématique de cette catégorie est le professeur Charles Debbasch.

<sup>14</sup> Et que la politique arabe de la France a pris du plomb dans l'aile depuis que Paris entend embrasser une position plus équilibrée sur la question israélo-palestinienne.

France, « avec cinq cent hommes, [pouvait en Afrique] *changer le cours de l'Histoire* »<sup>15</sup>. A cette époque, elle menait, du Gabon aux Comores, de Centrafrique à Madagascar, une politique de la canonnière, faisant et défaisant les gouvernements africains au gré de ses intérêts. Cette époque est aujourd'hui révolue. Il faut l'affirmer avec force.

La France n'est plus un « faiseur de rois » en Afrique. Certains Africains n'en sont pas persuadés : ils croient que le chemin du pouvoir passe pour eux par un nécessaire adoubement élyséen. Ils se trompent : la France assiste, impuissante, aux coups d'Etat qui rythment, hélas encore, la vie politique du continent et auxquels il serait vain de rechercher une responsabilité extérieure. Prenons l'exemple de l'actualité politique mouvementée de ces 24 derniers mois en Afrique de l'Ouest : sans parler de l'assassinat sanguinaire du président bissau-guinéen en mars 2009, on chercherait en vain la main de la France dans le renversement, en août 2008, du président mauritanien élu Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdellahi, dans la succession mouvementée de Lansana Conté en Guinée en décembre 2008, dans le putsch contre le président nigérien Mamadou Tandja en février 2010. La situation au Niger est particulièrement intéressante de ce point de vue : si la France, comme on lui en avait fait cruellement le reproche, était si proche du général Tandja, n'aurait-elle pas fait obstacle à son renversement au lieu d'accepter, au nom de ses intérêts nucléaires, qu'il modifie la Constitution afin de se représenter aux prochaines élections ?

*Quid* du Tchad ? du Gabon ? du Togo ? Dans chacun de ces trois pays, la France ne soutient-elle pas sans vergogne les dirigeants au pouvoir, administrant ainsi la preuve que la Françafrique n'est pas morte ? Ces accusations ne sont pas sans fondement, même si elles doivent être relativisées. Il est incontestable que la présence des militaires français au Tchad – non sous la forme d'une « base » permanente comme à Djibouti ou au Gabon, mais sous celle d'une opération en théorie temporaire – conforte le régime du président Deby. Toutefois, la politique de la France au Tchad est moins motivée par le soutien aveugle à un autocrate sur lequel elle ne se fait guère d'illusions ou sur la défense d'intérêts stratégiques qu'elle n'a pas – le pétrole tchadien est exploité par des compagnies américaines et malaisiennes<sup>16</sup> – que par la crainte du basculement de cette zone dans l'orbite soudanaise. Au Gabon comme au Togo, on s'est empressé de voir dans la succession quasi monarchique des fils Bongo et Eyadéma à leurs pères défunts la main de la France. Sans doute le poids des habitudes a-t-il joué et la France a-t-elle préféré une garantie de continuité, avec un personnel politique et administratif qu'elle connaissait et avec lequel elle avait coutume de travailler, plutôt que le risque d'une rupture. Pour autant, contrairement à ce qu'on a dit, ni Faure Gnassingbé ni Ali Bongo ne furent les candidats de la France. Il suffit pour s'en convaincre d'examiner les premières décisions que ces deux Présidents prirent sitôt élus : leur premier souci fut de balayer les soupçons de complicité avec la France qui pesaient sur eux. La circonstance que Charles Debbasch<sup>17</sup> au Togo ou Robert Bourgi au Gabon aient pris fait et cause pour eux ne sauraient d'aucune façon lier la France. Quoi qu'on en dise, même dans ces trois pays où l'action de la France continue à être stigmatisée, le temps n'est plus où Paris décidait de tout.

---

<sup>15</sup> On doit cette phrase, souvent citée, à Louis de Guiringaud, le ministre des Affaires étrangères de Valéry Giscard d'Estaing, commentant dans *L'Express* du 15 décembre 1979 l'opération Barracuda, qui avait déposé l'empereur Bokassa et ramené au pouvoir l'ancien président Dacko.

<sup>16</sup> Exxon Mobil, Chevron et Petronas.

<sup>17</sup> Agrégé de Droit, doyen puis président de l'université Aix-Marseille III, conseiller technique au cabinet d'Edgar Faure puis à celui de Valéry Giscard d'Estaing, ce brillant juriste, qui dirigea au milieu des années 1980 *Le Dauphiné libéré*, a multiplié les missions africaines avant de s'installer au Togo. Alors que ses ennuis judiciaires se multipliaient en métropole avec l'affaire Vasarely, ce « spécialiste en tripatouillage de constitutions » est devenu l'éminence grise du président Eyadéma

La situation de la Côte d'Ivoire depuis 2002 est révélatrice de l'impuissance grandissante de la France sur le continent. Dans ce territoire qui fut longtemps la vitrine de la Françafrique<sup>18</sup>, Laurent Gbagbo nargue l'ex-puissance colonisatrice en exacerbant les clivages qui se sont fait jour au sein de l'appareil d'Etat français<sup>19</sup>. Si la France était aussi influente qu'on se plaît encore à le croire, pourquoi n'aurait-elle pas renversé ce dirigeant si peu maniable ?

La raison en est simple : la France n'a plus les moyens ni la volonté de mener une politique interventionniste. Elle n'en a plus les moyens militaires, économiques et tout simplement diplomatiques. Elle ferme ses bases en Afrique : hier la Centrafrique, aujourd'hui le Sénégal, demain, à la fin de l'opération Licorne, la Côte d'Ivoire, en attendant celle, plus hypothétique du Tchad. Restrictions budgétaires obligent, en ses temps de crise financière mondiale, elle réduit le volume de ses aides à l'Afrique. Enfin et surtout, les temps ont changé dans la diplomatie franco-africaine : alors que la France pouvait, pendant la Guerre froide, se payer le luxe, au nom de la défense du Monde libre, de renverser tel ou tel chef d'Etat suspecté de pro-communisme, pareille ingérence dans la politique intérieure d'un Etat souverain n'est plus acceptable de nos jours.

Si le nécessaire *aggiornamento* de la politique africaine est la conséquence de la diminution des moyens dont la France dispose, elle est peut-être surtout le résultat d'une prise de conscience. C'est ici que le clivage entre Anciens et Modernes réapparaît. L'influence grandissante des Modernes – quoi qu'on dise ces temps-ci d'un retour en force du foccartisme – a conduit à un constat inéluctable : l'intérêt de la France pour l'Afrique a changé. Il est certes encore historique, géostratégique, économique, humain. Cependant, la construction européenne a considérablement érodé la place de l'Afrique dans la politique étrangère française. La France n'a plus besoin de l'Afrique pour faire entendre sa voix dans le monde. Le soutien des Etats membres de l'Union européenne est plus déterminant que celui de ses anciennes colonies. La défense de l'exception culturelle française est autant sinon mieux assumée par l'Europe – dont le soutien fut déterminant lors de l'adoption par l'UNESCO de la Convention sur la diversité culturelle d'octobre 2005 – que par l'Afrique. Il y a belle lurette que la prospérité économique de la France ne dépend plus de ses échanges avec l'Afrique : s'il est vrai que certains grands groupes français (Bolloré, Bouygues, Total, Accor, Air France...) y occupent des positions déterminantes, la zone franc ne représente plus guère que 1 % du commerce extérieur français et Nicolas Sarkozy n'a pas tort d'affirmer, fût-ce avec une pointe de provocation, que « *la France n'a plus besoin économiquement de l'Afrique* »<sup>20</sup>.

Si les Modernes finissent par faire entendre leurs voix, la France tournera définitivement le dos aux politiques d'ingérence qu'on lui reproche encore, à tort ou à raison, de mettre en œuvre. Cependant, le risque est grand qu'elle n'embrasse alors, par réaction, une politique indifférente à l'égard de l'Afrique.

\* \*

---

<sup>18</sup> Le terme a été forgé dans les années 1950 par Félix Houphouët-Boigny. Il n'avait à l'origine rien de péjoratif, mais visait à glorifier un système politique et économique liant inexorablement la France à l'Afrique. Il fut repris à son compte par François-Xavier Verschave, dans la seconde moitié des années 1990, pour dénoncer la part d'ombre de la politique africaine de la France : cf. François-Xavier VERSCHAVE, *La Françafrique. Le plus long scandale de la République*, Stock, 1998.

<sup>19</sup> Laurent D'ERSU, « La crise ivoirienne, une intrigue franco-française », *Politique africaine*, n° 105, mars 2007, pp. 94 et suiv.

<sup>20</sup> Il a tenu ces propos à Bamako, le 18 mai 2006, alors qu'il était ministre de l'Intérieur



Le remède pourrait s'avérer pire que le mal. Si on peut mettre à l'actif des Modernes une approche moins ambiguë de l'Afrique, on doit mettre à leur passif un désintérêt grandissant à ses problèmes. Ce désintérêt caractérise la société française dans son ensemble : elle connaît mal l'Afrique, moins bien que celle de ses aînés. La réforme du service militaire est passée par là : il avait fourni l'occasion à près d'un million de coopérants de découvrir l'Afrique et de faire partager leur expérience à leurs proches à leur retour en France. Aujourd'hui, les jeunes Français n'ont guère l'occasion de visiter l'Afrique subsaharienne, encore moins d'y travailler. L'Afrique, moins bien connue, plus lointaine, devient plus inquiétante. Elle est aujourd'hui considérée, à tort ou à raison, moins comme une opportunité que comme un risque. : risque de guerres civiles, risque de famines, risque d'explosion démographique, risque de catastrophes sanitaires ou écologiques, risque d'intégrisme religieux et de dérives terroristes. Tous ces risques transforment l'Afrique en danger dont il faudrait se prémunir. Ce danger s'incarne dans une image traumatisante : celle du migrant africain embarqué au péril de sa vie dans une pirogue dérivant au large des Canaries ou de l'île italienne de Lampedusa ou parti à l'assaut des barbelés qui protègent les enclaves espagnoles de Ceuta ou Melilla au Maroc. Obnubilés par ce « risque migratoire », les Etats européens en général, la France en particulier, ont tendance à réduire leur politique africaine à une politique d'endiguement de ce risque

Cette paranoïa bien française coïncide avec une paranoïa africaine d'un genre bien différent : la paranoïa qui consiste à voir la main de Paris partout, là même où elle n'est plus, dans le renversement des dirigeants ou l'organisation de l'économie. Ces deux paranoïas, conjuguant leurs effets, contribuent à éloigner la France de l'Afrique. L'Afrique – une certaine Afrique – exige des Blancs qu'ils s'en aillent<sup>21</sup>, enfin, cinquante ans après les indépendances. La France, de plus en plus ignorante des problématiques africaines, ne comprend plus l'utilité d'une politique africaine où elle n'aurait que des coups à prendre.

Dans ces conditions, la solution la plus évidente est d'appeler de ses vœux une politique qui sache se tenir à égale distance de l'ingérence et de l'indifférence. L'idée n'a rien de très novatrice. Lionel Jospin déjà, en 1997, avait appelé de ses vœux « *des relations fraternelles et non paternelles, basées sur l'égalité sans ingérence ni indifférence* ». La formule, qu'on devine jaillie de la plume fertile d'un ancien élève de Sciences Po passé maître dans l'art du balancement circonspect, est élégante : la politique africaine de la France oscillerait entre l'ingérence prônée par les Anciens et l'indifférence, conséquence de la normalisation exigée par les Modernes. Cependant, cette approche ne résout rien. Naviguant à vue entre Charybde et Scylla, la politique africaine de la France aura bien du mal à trouver sa voie.

---

<sup>21</sup> Pour paraphraser le titre des mémoires de Pierre MESSMER, *Les Blancs s'en vont. Récits de décolonisation*, Albin Michel, 1998.